



# moûl'info

bulletin municipal d'information

## Le mot du Maire

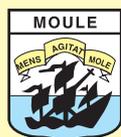


Notre ville fait partie des quatre collectivités de la Guadeloupe qui ont accepté d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Notre décision s'inscrit dans la continuité de la politique de

gestion du temps de l'Enfant initiée à partir de 1996, dont l'objectif est de construire un parcours de réussite pour tous les enfants de notre territoire. La réforme du temps scolaire, lancée par le Gouvernement, s'inscrit dans la même démarche, avec une organisation du temps scolaire en adéquation avec le rythme de l'Enfant. Grâce au travail accompli depuis 1996, nous avons les moyens d'appliquer cette réforme dès cette année et nous l'avons fait tout en sachant que sa mise en oeuvre comporterait quelques difficultés. Ainsi, nous aurons déjà une année entière de rodage et d'expérience, lorsque toutes les villes de France appliqueront à leur tour la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine.

L'engagement du Moule au service de l'Enfant va de pair avec notre mobilisation au service de nos aînés, qui méritent eux aussi toute notre attention et notre amour. Je profite donc de cet éditorial pour remercier tous ceux qui, autour du CCAS, se mobilisent pour organiser les Rencontres Gériatologiques du Moule.

Bonnes fêtes  
de fin d'année à Tous...



Votre Député-Maire,  
Gabrielle Louis-Carabin

## EDUCATION

### NOTRE VILLE, PIONNIÈRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



PAGE 3

## SOCIÉTÉ

### LES 16ÈMES RENCONTRES GÉRONTOLOGIQUES

PAGE 7



## EDUCATION

### LA SECURISATION DES ÉCOLES : UNE PRIORITÉ

PAGE 6

## TRANSPORT :

### LA TUM : PLUS QUE JAMAIS AU SERVICE DES MOULIENS

PAGE 10

## PATRIMOINE :

### UNE NOUVELLE VIE POUR L'HABITATION NÉRON

PAGE 10

**EDUCATION**

# NOTRE VILLE, PIONNIÈRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

*Le Moule a mis en œuvre depuis plusieurs années un dispositif de prise en charge du temps périscolaire et des activités de loisirs impulsé par la signature du contrat enfance jeunesse en juillet 2010. Toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville, disposent aujourd'hui d'un accueil périscolaire, mis en place par la direction des Affaires scolaires. Le Moule dispose donc en matière de gestion du hors temps scolaire d'une bonne expérience et d'un personnel d'animation formé. Forte de ces atouts, la Municipalité a accepté de mettre en place dès cette année les nouveaux rythmes scolaires qui deviendront obligatoires à partir de la rentrée prochaine dans toute la France. A noter que l'école primaire privée s'est également lancée dans la mise en place de cette réforme dès cette année. En anticipant cette réforme, le Moule se donne les moyens d'être pleinement opérationnel à la rentrée prochaine, à l'issue de la phase de lancement et d'ajustement actuelle. Nous vous proposons de découvrir dans ce dossier comment est organisée la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble de nos écoles.*



Afin de mettre en place et suivre cette réforme, **un comité de pilotage** a été constitué. Il regroupe tous les acteurs qui interviennent dans l'éducation des enfants : Education nationale, associations de parents d'élèves, services de la Ville du Moule, élus et le secteur associatif. La Ville a également nommé **un référent des**

**rythmes scolaires** qui assure l'interface entre la collectivité et les acteurs de terrain. Ce comité de pilotage prépare **un Projet Educatif Territorial** qui sera le document de référence qui permettra de coordonner et d'encadrer la mise en œuvre de la réforme, tout en intégrant les actions mises en place depuis la rentrée scolaire.

## UNE RÉFORME POURQUOI ?

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe, et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. La réforme des rythmes à l'école primaire a pour objectif de permettre un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes de la question. La réforme devrait conduire à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire.

■ Une semaine de **4 jours et demi**

incluant le mercredi matin\*

24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement

\*dérogation possible pour le samedi

■ Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne



■ Une année de **180 jours** de classe

contre 144 jours actuellement

Finlande	190 jours/an
Royaume-Uni	190 jours/an
Allemagne	208 jours/an

■ Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h



Une pause méridienne de 1 heure 30 minimum



■ Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves



■ Des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs



Source : Ministère de l'Education Nationale

## LA JOURNÉE DE L'ÉCOLIER



### 6h30-8h : Accueil périscolaire du matin

Ce dispositif a été mis en place depuis plusieurs années par la Ville du Moule pour les enfants que les parents souhaitent déposer avant l'ouverture de l'école. Les enfants sont accueillis par des animateurs qui leur proposent des activités manuelles, culturelles ou des ateliers jeux. L'inscription est facultative et payante.

### 8h-11h30 : Le temps scolaire

C'est le temps réservé aux activités scolaires. Il s'achève désormais à 11h30 sauf le mercredi. Le mercredi - c'est une des nouveautés de la réforme - les enfants sont en cours de 8h à 11h. Le mercredi après-midi, la Ville propose aux parents qui le souhaitent des accueils de loisirs de 11h à 18h30. L'inscription à un accueil de loisirs est facultative et payante. Les enfants inscrits sont alors regroupés par les animateurs sur chaque école afin d'être acheminés par transports vers leurs accueils de loisirs respectifs.

### 11h30-13h30 : La pause méridienne

C'est l'heure du déjeuner et des activités de détente. Il est proposé aux enfants un repas sain et équilibré, répondant à toutes les exigences nutritionnelles, préparé par la cuisine centrale de la caisse des écoles. Après le repas, les animateurs organisent des temps d'activités calmes en attendant la reprise de la classe à 13h30.

### 13h30-15h15 : Le temps scolaire

Deuxième séquence réservée aux activités scolaires. La classe s'achève désormais à 15h15. L'enfant est alors, soit récupéré par ses parents, soit intégré dans des activités proposées gratuitement par la ville.

### 15h15-16h : Les activités culturelles et éducatives proposées par la Ville

Un nouveau temps d'activités périscolaire institué par la réforme, où des activités culturelles, artistiques et sportives sont proposées. Ces activités sont encadrées par les agents des services communaux : les Affaires Scolaires, la Régie des Sports, le Centre Robert Loyson, la Bibliothèque et des intervenants extérieurs issus du monde associatif. Pour les parents qui le souhaitent, leurs enfants peuvent participer gratuitement aux programmes d'activités proposés par la Ville. Les programmes d'activités varient selon les écoles et selon les jours. A 16h, le parent récupère son enfant, s'il n'est pas inscrit dans l'accueil périscolaire payant qui se déroulent de 16h à 18h dans toutes les écoles. A ce jour sur 2648 enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville du Moule, 40% des enfants participent à ce nouveau temps d'activités. A noter que de nouvelles activités devraient être prochainement programmées sur les écoles telles que les ateliers patrimoine, cinéma-club, éducation à la citoyenneté...

### 16h-18h : Accueil périscolaire du soir

Ce dispositif a été mis en place depuis plusieurs années par la Ville du Moule pour les enfants qui ne peuvent pas être récupérés après la classe. Les enfants sont encadrés par des animateurs qui leur proposent des activités manuelles, culturelles ou des ateliers jeux. L'inscription est facultative et payante.



## PRÉPARER 2014 - 2015

Pour cette année scolaire 2013-2014, le processus de mise en place de la réforme des rythmes scolaires est avant tout un temps de rodage pour l'ensemble de l'appareil scolaire du Moule afin d'être parfaitement opérationnel pour la rentrée de septembre prochain, lorsque la réforme s'appliquera dans toutes les écoles de France. L'objectif est de coordonner et d'harmoniser les efforts de tous les acteurs autour d'objectifs communs. Le Projet Educatif Territorial du Moule en cours de rédaction pour une validation avant la fin de l'année, dégage plusieurs objectifs généraux :

**Développer le savoir vivre ensemble et l'apprentissage de la citoyenneté pour un territoire solidaire et respectueux.**

**Promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à des activités artistiques, sportives et culturelles.**

**Garantir une meilleure articulation des différents temps de vie de l'enfant afin de favoriser la réussite à l'école.**

**Favoriser le développement et l'épanouissement de tous les enfants dans leur environnement.**

**Pour réussir une telle ambition, des efforts devront porter sur :**

- la qualité de l'encadrement et le contenu pédagogique de l'offre d'activités,

- les infrastructures à mettre en place pour compléter le dispositif existant,

- la concertation fructueuse entre tous les acteurs intervenant dans les différents temps de vie de l'enfant.

# LES ACTIVITES PROPOSEES PAR LA VILLE DE 15H15 A 16H00

**1 Ecole Amédée Adélaïde**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier arts plastiques (Land Art, dessin, fresque, mosaïque) (intervenante en arts plastiques)  
Activités au gymnase

**Mardi**  
Atelier contes (Bibliothèque)  
Danse moderne, Danse classique (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Activités au gymnase

**Jedi**  
Initiation Batterie (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier animation multimédia (Association ASCM)  
Activités au gymnase

**Vendredi**  
Atelier jeux, Atelier lecture (bibliothèque)  
Initiation Guitare (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Initiation sports collectifs (Régie des Sports)  
Activités au gymnase

**2 Ecole Laure Laurent Soliveau**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Mardi**  
Atelier Totem (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Jedi**  
Comptines (Centre Robert Loyson)  
Atelier animation multimédia (Association ASCM)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**3 Ecole Laurette Vitale**

**Lundi**  
Comptines (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Jedi**  
Danse traditionnelle (Association ASSUM)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**4 Ecole Gaston Calmet**

**Lundi**  
Danse traditionnelle (Association ASSUM)  
Jeux traditionnels, cerf volants  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Mardi**  
Atelier lecture (Bibliothèque)  
Piano (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Chants, théâtre

**Jedi**  
Atelier musique assistée par ordinateur (Association ASCM)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier contes, atelier jeux (Bibliothèque)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**5 Ecole Sainte-Marguerite**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse rythmique (Centre Robert Loyson)

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Jedi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs



**6 Ecole de Lacroix**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier animation multimédia (Association ASCM)

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Initiation sports collectifs (Régie des Sports)

**Jedi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
VTT (Régie des sports)  
Danse indienne (Association Maliépoü)

**7 Ecole de Château Gaillard**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse rythmique (Centre Robert Loyson)

**Jedi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Théâtre (Association ASSUM)

**8 Ecole des Grands-Fonds**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier musique assistée par ordinateur (Association ASCM)

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier jeux et jouets traditionnels (Association ASSUM)

**Jedi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse rythmique (Centre Robert Loyson)

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier arts plastiques (Land Art, dessin, fresque, mosaïque) (intervenante arts plastiques)

**14 Ecole Jean Galleron**

**Lundi**  
Initiation sports collectifs (Régie des Sports)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier animation sur l'environnement (Terre d'Avenir)

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier musique assistée par ordinateur (Association ASCM)

**Jeudi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Aquarelle (Centre Robert Loyson)

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Natation (régie des sports)

*1 fois par mois échange sur la vie d'antan avec une grand-mère*

**15 Ecole Marie-Eva Dupuits**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier Totem (Centre Robert Loyson)  
Natation (régie des sports)

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Jeudi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse rythmique (Centre Robert Loyson)

**13 Ecole Aristide Girard**

**Lundi**  
Centre Robert Loyson : danse classique  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Natation à la piscine (Régie des Sports)

**Mardi**  
Atelier contes, atelier jeux (Bibliothèque)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier Animation sur l'environnement (Terre d'Avenir)

**Jeudi**  
Danse moderne (Centre Robert Loyson)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Tableau en mosaïque

**Vendredi**  
Atelier lecture (Bibliothèque)  
Atelier musique assistée par ordinateur (Association ASCM)  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**12 Ecole de Zéallos**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse indienne (Association Maliépou)  
Ateliers de crochets et de broderies

**Mardi**  
Aquarelle (Centre Robert Loyson)  
Ateliers de crochets et de broderies

**Jeudi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier animation multimédia (Association ASCM)

**11 Ecole Laura Flessel**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs

**Jeudi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier arts plastiques (Land Art, dessin, fresque, mosaïque )  
(interventante arts plastiques )

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Natation (régie des sports)

**10 Ecole de Boisvin**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Théâtre (Association ASSUM)

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse indienne (Association Maliépou)

**Jeudi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Initiation sports collectifs (Régie des Sports)

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Aquarelle (Centre Robert Loyson)

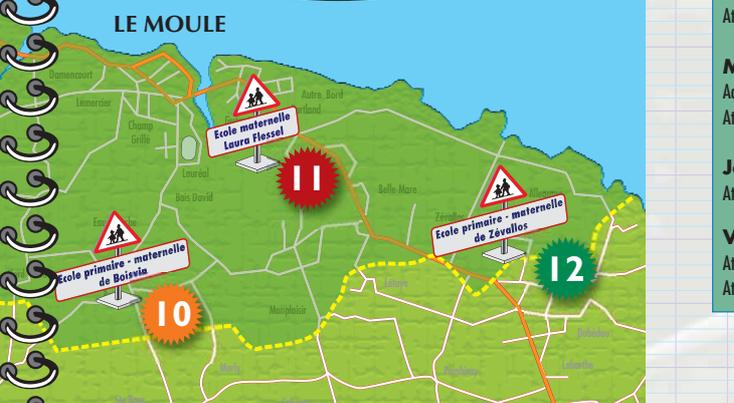
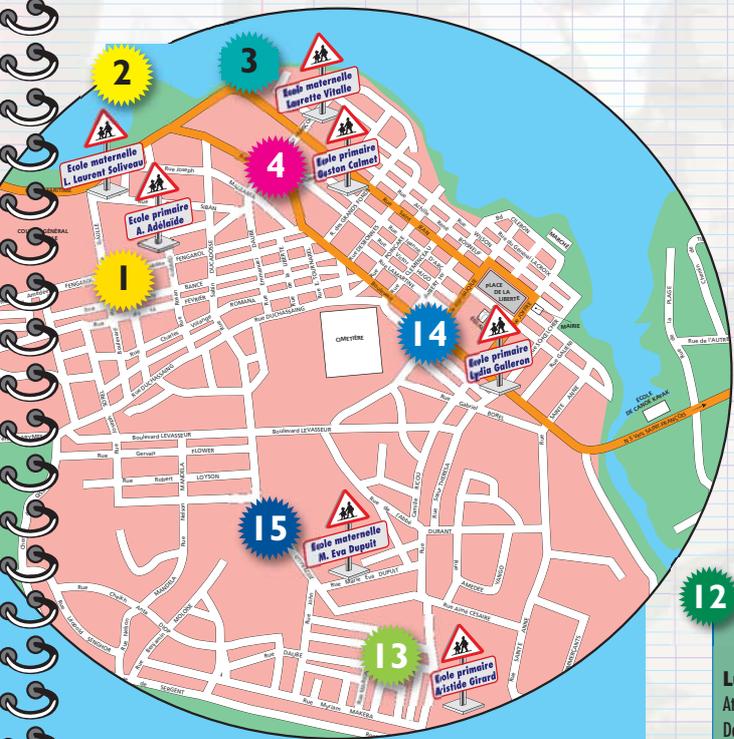
**9 Ecole de Cocoyer**

**Lundi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Handball

**Mardi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
VTT (Régie des Sports)  
Atelier arts plastiques (Land Art, dessin, fresque, mosaïque )  
(interventante arts plastiques )

**Jeudi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Danse indienne (Association Maliépou)

**Vendredi**  
Atelier : Arts visuels, jeux de société, jeux extérieurs  
Atelier jeux et jouets traditionnels (Association ASSUM)  
Handball



**EDUCATION**

# LA SECURITE DES ENFANTS : UNE PRIORITE



La Ville du Moule a engagé ces dernières années une politique de modernisation de ses établissements scolaires, notamment dans le cadre du Plan Séisme Antilles et s'est fixée comme priorité la mise en sécurité des enfants. Pour éviter que cette modernisation ne pénalise les écoliers, il a fallu élaborer une stratégie de construction et d'opérations tiroir, afin de mettre en oeuvre le Plan Séisme Antilles dans les meilleurs délais. Cette stratégie a pris en compte également l'évolution de la population au Moule, avec le développement de nouvelles zones urbaines, mais aussi l'évolution prévisible du Moule au cours des deux prochaines décennies, tel que le prévoit le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Moule que nous avons longuement présenté dans ce journal.

C'est dans ce cadre global que la Ville a construit l'école Jean Galleron à Guénette, il y a un an déjà. Il en va de même pour l'école Aristide Girard qui va être démolie. Ses élèves ont été transférés cette année à l'école Lydia

Galleron. Certains ont intégré l'école Jean Galleron. Une première opération tiroir a été organisée par ailleurs entre L'école Lydia Galleron et l'école Amédée Adélaïde, de novembre 2012 à juillet 2013 (Lire ci-dessous le témoignage de la directrice de l'école Amédée Adélaïde).

L'école Lydia Galleron a accueilli tous les enfants de l'école Amédée Adélaïde pendant plusieurs mois. Durant cette période, l'école Amédée Adélaïde a pu être entièrement rénovée. Plus sûre, plus confortable, elle répond désormais à toutes les normes antisismiques.



**TEMOIGNAGE**

**MME KATIA GANE-DESJARDIN**  
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE AMÉDÉE ADÉLAÏDE

«Mon école a bénéficié d'une opération de rénovation et de confortement dans le cadre du Plan Séisme. Du 12 novembre 2012 au 5 juillet 2013, l'ensemble du personnel et des élèves a donc dû déménager provisoirement dans l'école Lydia Galleron. Depuis la rentrée du 5 septembre, nous avons retrouvé notre école d'origine. C'est pour nous une très grande satisfaction. Elle a bénéficié d'impor-

tants travaux de confortement mais elle a aussi été repeinte. Il y a eu des travaux de réfection des boiseries, des sanitaires, de la toiture, de l'électricité. Vraiment, nous avons maintenant une école «5 étoiles» et nous nous sentons beaucoup plus en sécurité. J'attends maintenant que des travaux de remise à niveau similaires soient réalisés dans les classes de CM qui se situent à l'étage de l'école "Laure-Laurent Soliveau" et tout sera parfait».



## SOCIÉTÉ

# LES 16ÈMES RENCONTRES GÉRONTOLOGIQUES DE LA VILLE DU MOULE

## Le thème de cette année : «Les Séniors et le Sport»

*La Ville du Moule organise du 11 au 14 décembre, ses traditionnelles Rencontres Gérontologiques. Cette seizième édition sera l'occasion, comme les précédentes, de faire le point sur les différentes actions engagées en faveur du mieux-vivre des personnes âgées sur l'ensemble du territoire du Moule, sur le chemin déjà parcouru dans ce domaine, mais aussi bien-sûr sur celui qui reste à parcourir. Les Rencontres Gérontologiques sont aussi un grand moment de partage et d'échanges entre les personnes âgées, certes, mais au delà entre toutes les générations. Sur ce plan, cette seizième édition s'annonce déjà comme un cru tout à fait exceptionnel avec pour la première fois la réalisation d'un village sportif.*



## LE PROGRAMME DES RENCONTRES GÉRONTOLOGIQUES

11 novembre

**17 h : Débat sur le thème «sport et vieillissement» à la Bibliothèque**

### Les intervenants :

Docteur SEYMOUR Ménard : médecin en gériatrie,  
Mme CHRISTON/LORMEL Maïda : Masseur Kinésithérapeute.

12 novembre

**9h : Matinée de visite de l'EHPAD à Gardel**  
Départ devant le CCAS (un bus est prévu).

13 novembre

**9h à 16h : Village sportif au Parc Archéologique de Morel**

*Avec la présence d'honneur de la Super Mamie France 2013, Mme Viviane MÉLYON.*

### Petit déjeuner et déjeuner offerts aux aînés

Sur le parcours sportif, les aînés découvriront les activités sportives mises à leur disposition en fonction de leur âge et de leurs capacités : Marche, Gymnastique douce, Mini Golf, Aquagym, Pétanque.

Les soignants de l'équipe de l'Espace Viv'Elle renforceront par des activités plus douces et adaptées à certains handicaps : Taï Chi, Yoga, Méditation, Sophrologie, Ostéopatie, massage.

Dans un objectif de maintien en bonne santé, un stand de prise de tension artérielle et de glycémie permettra de faire de la prévention.

Le Cyberbus mettra en place des conseils alimentaires avec une diététicienne ou une nutritionniste.

Le village sera étoffé par des stands tels que : plantes médicinales, EFS, Joggers sport, zango Réflexologie plantaire, Silit (méthode cuisson), Association le droit de mourir dans la dignité.

14 novembre

**9h : Installation du conseil des aînés à la salle des délibérations de la Mairie**

**14h à 17h 30 : Le traditionnel bal gran moun au SCHIVA**

Moment de divertissement, de défoulement, de joie, de retrouvailles autour de musique concoctée spécialement pour nos séniors par un DJ chevronné.

L'espace est mis comme chaque année gracieusement à la disposition de nos aînés par les propriétaires de la discothèque.

**Les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion pourront s'y rendre par le transport urbain choisi.**

**La manifestation s'achèvera autour d'une collation offerte aux participants.**

## UNE MANIFESTATION QUI S'INSCRIT DANS UN PROJET GLOBAL : LE SCHÉMA GÉRONTOLOGIQUE

Depuis 16 ans, la Ville du Moule s'est dotée d'un schéma gérontologique qu'elle met en oeuvre à travers l'action de son Centre Communal d'Action Sociale. Le schéma gérontologique est un outil qui permet de mettre en place une organisation gérontologique communale pour la prise en charge des aînés. Le schéma gérontologique de la ville du Moule s'articule autour de six axes :

- 1. Le champ partenarial :** dont l'objectif principal est le développement du partenariat d'action pour une coordination et un développement des réseaux sociaux.
- 2. Le champ participatif :** l'appropriation par les aînés du Schéma Gérontologique, pour en être les acteurs.

**3. Le champ logement/habitat :** l'objectif principal est l'amélioration du cadre de vie des personnes âgées.

**4. Le champ des services secondaires :** développement de tous les services de proximité permettant le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées pour préserver l'indépendance des aînés, éviter leur ségrégation en les isolant dans un monde fermé.

**5. Le champ de l'animation socio-sportive :** l'objectif visé est la redynamisation des aînés, des échanges intergénérationnels voire la redynamisation des quartiers.

**6. Le champ évaluatif :** voir si les objectifs de départ sont atteints, leur niveau de réalisation.

C'est dans ce cadre que la ville du Moule a mis en place plusieurs actions à travers ses politiques publiques pour :

- favoriser leur maintien à domicile (la prise en charge de la télé assistance)
- maintenir leurs activités (l'accès à la natation)
- prévenir les pertes liées au vieillissement (atelier informatique, exercice de la mémoire, formation à la lecture animée à haute voix, sensibilisation à l'écriture)
- accompagner l'association des aînés dans leurs activités

Les Rencontres Gérontologiques s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la mise en oeuvre du Schéma Gérontologique du Moule, notamment dans le domaine de l'évaluation des actions engagées.

### LES AÎNÉS VISITERONT LE FUTUR EHPAD DE GARDEL



L'une des innovations du programme des Rencontres Gérontologiques de cette année est la visite de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dont la SEMSAMAR achève la construction à Gardel. Cet établissement devrait être achevé courant 2014. D'une capacité d'accueil de 84 lits, il permettra de renforcer sensiblement l'offre d'hébergement pour les personnes âgées au Moule. Il comprendra par ailleurs une unité de vie spécialement conçue pour accueillir des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA). L'ouverture de l'EHPAD "Soleyanou du Moule" se traduira par la création d'une soixantaine d'emplois.

L'offre variée de l'établissement à travers son pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) pouvant accueillir 14 résidents, ses quatre lits d'hébergement temporaire et ses six places d'accueil de jour, permettra une prise en charge de la dépendance adaptée et encouragera le maintien à domicile sur la commune du Moule et sur le bassin de vie Est Grande-Terre, apportant ainsi une aide aux aidants.

### QUINZE ANNÉES DE REFLEXION ET D'AVANCÉES

Dès leur première édition, Les Rencontres Gérontologiques du Moule se sont positionnées comme un espace de réflexion sur la condition de la personne âgée.

- 1998 : Mieux vieillir dans la Ville
- 1999 : Prévention du vieillissement
- 2000 : Vivre et préparer sa retraite
- 2001 : Nutrition et alimentation de la personne âgée
- 2002 : Politique de maintien à domicile des personnes âgées
- 2003 : Loisirs et bien-être des personnes âgées
- 2004 : Logements des personnes âgées
- 2005 : Sexualité de la personne âgée
- 2006 : Inter génération – vivre ensemble
- 2007 : Manger local pour prévenir du vieillissement
- 2008 : Les personnes âgées et les nouvelles technologies (annulé pour cause de grève)
- 2009 : Prévention de la maladie d'Alzheimer
- 2010 : Famille d'hier et d'aujourd'hui
- 2011 : Appropriation des nouvelles technologies par les seniors
- 2012 : Du maintien à domicile à l'hébergement



#### PORTRAIT

**MME MAÏDA CHRISTON LORMEL**  
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Maïda Christon Lormel sera l'un des deux intervenants du débat sur le thème «Sport et vieillissement». Cette jeune Moulienne est retournée s'installer dans sa ville après ses études de masseur kinésithérapeute et quelques années d'exercice en Métropole. Dans son cabinet ouvert sur la route de la clinique à la Porte d'enfer, elle reçoit régulièrement des personnes âgées. "La kinésithérapie permet d'aider les personnes âgées afin qu'elles vivent à leur domicile le plus longtemps possible" explique-t-elle. "Ainsi par les exercices et les massages, elle contribue au maintien de la mobilité, à l'entretien de la musculature et par conséquent au maintien de l'équilibre. Tout ceci permet de préserver l'autonomie de nos seniors".



## LE MOULE ET SES AINÉS, D'ABORD UNE HISTOIRE D'AMOUR !



## BIENTÔT UN NOUVEAU CONSEIL DES SAGES

Depuis décembre 1997, la Ville du Moule s'est dotée d'un Conseil des Sages. En France, le premier Conseil de Sages a été créé en 1989 à l'initiative du maire du village breton de Saint Coulizt, Kofi Yamgnane. Ce dernier, d'origine togolaise, s'était inspiré de ses souvenirs des palabres africaines au cours desquelles les Anciens donnaient leur avis sur les décisions concernant la collectivité. Suivant ce principe, le Conseil de Sages de la Commune du Moule, doit permettre au Maire et son Conseil Municipal de bénéficier de l'expérience de la sagesse et de la disponibilité des Aînés de la Ville. La création du Conseil des Sages du Moule s'inscrivait également dans le cadre de l'axe 2 de son Schéma Gérontologique (voir page précédente) dont l'objectif est de rendre les aînés acteurs, à leur donner un rôle social, utiliser leur savoir faire, leur expérience et permettre le lien entre les générations.

Les Conseillers sont des porte-paroles communiquant les besoins, les vœux des personnes âgées, de la population de la Cité, aux autorités compétentes. Leur avis est sollicité par le maire mais ce sont uniquement des instances consultatives.

Les ambitions du Conseil des Sages de la Ville du Moule sont :

- Le rapprochement entre les générations, entre les citoyens, entre les pouvoirs administratifs et politique, avec la société civile.
- La lutte contre l'exclusion des chômeurs, des jeunes, des vieux, des pauvres ; contre l'oubli par le recueil et le rappel des événements du passé, des modes de vie, des raisons d'être de tel ou tel aménagement.
- La réflexion sur l'avenir de ville.

- La réflexion sur les valeurs à promouvoir pour vivre dans une société plus solidaire.
- La réflexion de la mise en valeur du patrimoine communal.
- La représentation de l'ensemble du territoire communal.
- La représentation des différentes composantes socio-ethniques.
- La représentation de l'équilibre entre hommes et femmes.

Dans le cadre des Rencontres Gérontologiques, un nouveau Conseil des Sages sera installé.

## TRANSPORT

### LA TUM : PLUS QUE JAMAIS AU SERVICE DES MOULIENS



La mise en service en 2010 du Transport Urbain du Moule (TUM), qui relie les sections au centre-ville dans le cadre d'une délégation de service public, a changé la vie de nombreuses familles qui peuvent désormais se déplacer beaucoup plus facilement sur l'ensemble du territoire de la commune.

Nous avons demandé au gérant de la société TUM, M. Médéric Virapin, de nous dresser un bilan de l'activité de sa société. *«Je crois qu'aujourd'hui le transport urbain de proximité est entré pleinement dans la vie des Mouliens. Les Mouliens aiment leur transport et l'utilisent de plus en plus. Le bilan est toutefois plus*

*nuancé car, globalement, le taux d'utilisation de nos cars est inférieur pour le moment à celui que nous espérons. Sur la ligne 1 qui part de Portland, le trafic a beaucoup baissé ces dernières années pour plusieurs raisons. d'abord l'ouverture de l'école et du collège de Guénette nous a privé d'une bonne partie des enfants. Ensuite, nous sommes en concurrence avec les cars de la ligne Moule - Pointe-à-Pitre. Sur la ligne 2 qui dessert Boisvin, les taux de fréquentation de nos cars sont très mauvais car de nombreux habitants se déplacent en voiture. Les lignes 3 et 4 qui desservent les Grands-Fonds sont bien fréquentées. La fréquentation progresse même tout en restant en deçà de nos prévisions initiales. Enfin, il y a un an, nous avons créé une cinquième ligne qui dessert Sainte-Marguerite.*

*Globalement l'exploitation reste donc déficitaire et notre principal objectif est de stabiliser notre activité. Quoiqu'il en soit, nous mettons un point d'honneur à assurer le service qui nous a été confié. Nous circulons même le dimanche et les jours fériés».*

## PATRIMOINE

### UNE NOUVELLE VIE POUR L'HABITATION NÉRON



L'un des joyaux du patrimoine moulien, l'habitation Néron, va connaître une nouvelle vie. Le projet est aujourd'hui en phase d'étude. Un cabinet spécialisé a été mandaté pour analyser le potentiel du site et faire des propositions pour sa mise en valeur. L'objectif stratégique commun au Conseil Général et à la Ville du Moule est de réhabiliter et de requalifier le site de l'habitation Néron, pour en faire un véritable projet de développement local permettant à la jeunesse d'y trouver de la formation et des emplois durables. Ce projet devra se réaliser en tenant compte du patrimoine bâti et

du patrimoine végétal exceptionnel du site de Néron. Il faut d'ailleurs souligner que Néron est déjà un site très vivant. C'est un lieu de culte avec sa chapelle. C'est également un espace d'accueil pour les associations et de grandes manifestations. Cette dimension devra donc également être prise en compte dans la conception du projet qui devra conforter et même renforcer sa vocation de lieu de vie. L'habitation Néron rénovée doit permettre par ailleurs de qualifier l'offre culturelle et artistique du territoire de la Grande-Terre et du territoire de la Gadeloupe toute entière. Il sera enfin un espace de promotion du territoire rural du Moule.

## RESTAURATION

### LA CAFÉTÉRIA DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS ATTEND

Ses habitués ont dû patienter quelques temps mais cette fois ça y est ! La cafétéria de la bibliothèque multimédia a réouvert. Elle s'appelle désormais «Soleil So» ; «So», comme Solange Bianay-Balcot, son sympathique gestionnaire qui est bien décidé à en faire un haut lieu de l'animation dans le centre-ville. «Soleil So» est ouverte du mardi au samedi mais aussi le dimanche matin jusqu'à midi. Tous les vendredis soir Solange



Bianay-Balcot propose aux aficionados sa soupe créole qui associe des légumes, de la viande de boeuf émincée et des pieds de boeuf ; le tout dans une ambiance musicale avec la participation d'artistes locaux. Prochain grand temps fort annoncé : un chanté nwèl le 21 décembre à partir de 19h, animé par le groupe de Christian Lara.

## ANIMATION, JEUX, CADEAUX ... DU 16 AU 30 DECEMBRE, TOUS A LA FETCOM !

L'association des commerçants du Moule (ACAM), vous donne rendez-vous du 16 au 30 décembre à sa traditionnelle FETCOM sur le thème : « Nwel o péyi » avec la participation des commerçants de Baie Side, de Damencourt, du Groupement des Producteurs Agricole, de l'Office du tourisme et de la Ville du Moule.

### Lundi 16 décembre

- Ouverture de la quinzaine
- Échange de bons cadeaux et de bons d'achat
- 19H30 -23H : chante Noël sur le parvis de l'église

### Mercredi 18 décembre

- 9H30-16H30 : marché de Damencourt
- Animation, Jeux cadeaux dans les commerces, Exposition vente avec les artisans et les maraîchers du Moule
- 17H : concours de conte de Noël avec les scolaires
- 18H30-23H : chante Noël

### Samedi 21 décembre

- 6 H-17H : rue Joffre, place de la mairie : marché de Noël en centre ville, foire aux douceurs
- 10H30-17H : Animation pour les enfants, jeux gonflable avec kay ka fe't, Bar Noël de L'A.C.A.M animé par « le Relais Créole »
- 19H-23H : dégustation cochon grillé avec l'office du tourisme et cochon plus, chanté Nowel o peyi

### Mardi 24 décembre :

- La Parades mascottes : distribution de bonbons d'agrumes (dans toutes les zones commerciale)

### Vendredi 27 décembre :

- Animation musicale et artistique avec AVAN VAN

### Samedi 28 décembre :

- Jeux quizz dans les commerces

### Lundi 30 décembre :

- Clôture des animation en musique

## L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

### CHERS AMI(E)S MOULIENS

Madame, Monsieur,  
Cher concitoyen,



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à travers le journal communal.

Aujourd'hui, je ne m'attarderai que sur un point qui concerne tous vos élus du Moule, de la Guadeloupe et de la Nation Française.

Tous les ans, au mois de novembre, se tient sur quatre jours le congrès de l'Association des Maires de France (AMF). Des délégations des communes françaises, soit 36 769 y étaient représentées. Tous les élus ne peuvent pas s'y rendre, car cela représente un coût.

C'est toujours un moment fort dans la vie des élus qui veulent bien mettre à profit les bienfaits des différents ateliers thématiques pendant ces quatre jours de réflexion, de partage et de questionnement. A ce congrès, tous les points liés à l'organisation de votre vie quotidienne, étaient abordés. Chaque délégué prenait les éléments en ce qui le concernait, pour sa commune, ou posait des questions pour un éclaircissement éventuel.

La première journée a été consacrée aux élus des Outre-Mer, à la Mairie de Paris où des débats concernant « nos spécificités » se sont tenues dans la plus

grande clarté. Cette journée fut clôturée par le discours, courageux, du Ministre des Outre-Mer face aux difficultés économiques que nous connaissons.

Les débats se font, bien entendu, avec une largeur d'esprit qui permet d'identifier les problèmes les plus cruciaux. Ces débats ont pour but de trouver la meilleure solution pour régler les difficultés propres à chaque commune en fonction des moyens mis à disposition des populations à travers le conseil municipal.

Le premier ministre est intervenu longuement, porte de Versailles, dans un discours de politique générale. Le ministre de l'Éducation Nationale a répondu aux questions sur le changement des rythmes scolaires. D'autres points comme, l'intercommunalité, les finances, le PLU, entre autres, ont été aussi abordés.

Le congrès fut clôturé, par de merveilleuses interprétations de chansons par l'orchestre de la Garde républicaine et le chœur de l'Armée. Ces deux ensembles, pour finir ont interprété une sublime Marseillaise. Ceci n'était qu'une prémisse à la commémoration du centenaire de la guerre de 1914-1918 de l'année prochaine, où nos pères et arrière grands-pères avaient, eux aussi, répondu présents pour sauver la France.

Christian Couchy  
Conseiller municipal Socialiste  
Novembre 2013

## 2014 :

### RECENSEMENT OBLIGATOIRE DE LA POPULATION DU MOULE

Cette année vous allez être recensé. Le recensement se déroulera du 16 janvier 2014 au 22 février 2014.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

**Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit les statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques. Il apporte aussi une information sur les loge-

ments. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, et l'entreprise à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main d'œuvre, et aux associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs : écoles, hôpitaux, etc...

**La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles.**

Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

## JUDO

### ISHIDO, PLUS QU'UN CLUB DE SPORT, UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE VIE

Le Club de judo «Ishido» est né en 2008, à l'initiative de passionnés de cet art martial, qui ont ouvert une première salle à Grand-Camp, aux Abymes. Depuis trois ans, à l'initiative d'une jeune Moulisienne, Elsa Suarez, le club a ouvert une deuxième salle au Moule, dans la section de Château Gaillard. «Lorsque nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle salle, le Moule nous a accueilli les bras ouverts» explique Elsa Suarez, aujourd'hui nous avons environ 170 licenciés encadrés par une équipe technique de 6 personnes et une équipe pédagogique d'une douzaine de personnes. Notre plus jeune pratiquant à 2 ans et demi et notre plus âgé 66 ans». Les pratiquants sont regroupés en plusieurs catégories. Les plus jeunes, de 3 à 5 ans, se retrouvent dans le groupe d'éveil. Les écoliers, du CP au CM2 sont dans le groupe de découverte du judo. A partir du collège, tous les pratiquants se retrouvent dans le même groupe pour pratiquer aussi bien un sport de loisir que de compétition. Le club est fier de posséder en son sein plu-

sieurs champions mais, au delà de la compétitions, les dirigeants entendent par dessus tout faire de leur club une véritable école de la vie dans laquelle sont prônée des valeurs telles que le respect et l'engagement. Il ne s'agit plus seulement de pratiquer un sport mais de forger des hommes et des femmes de qualité. La politesse, par exemple, est une exigence absolue au sein du club. Tout manquement aux règles élémentaires de la politesse entraîne des sanctions, que l'on soit simple nouveau licencié de 11 ans ou dirigeant chevronné. Tous les mois, les membres se retrouvent pour des séances de réflexion et d'échanges sur la vie du club. Des séances de soutiens scolaires sont organisées ainsi que le suivi des jeunes lorsqu'ils sont en stage professionnel dans une entreprise. Cette dimension éthique est sans aucun doute l'une des raisons du succès d'Ishido.



## Adresses utiles

### Mairie

Rue Joffre - 97160 Le Moule  
0590 23 09 09

### Cabinet du maire

Boulevard Cicéron :  
0590 23 18 01  
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

### Etat civil

Mairie : 0590 23 09 00  
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

### Caisse des écoles

Annexe de la mairie  
Rue Achille René Boisneuf :  
0590 23 09 08

### Direction culturelle et patrimoine

Boulevard Rougé :  
0590 23 11 91  
mediatheque@mairie-lemoule.fr

### Bibliothèque multimédia

Rue Saint-Jean :  
0590 23 09 30

### Régie municipale des sports et loisirs

Centre d'hébergement  
L'Autre Bord : 0590 22 44 40  
Sport.moule@wanadoo.fr

### Office de Tourisme

Damencourt : 0590 23 89 03  
info@ot-lemoule.com

### Centre communal d'action sociale

Boulevard Cicéron :  
0590 23 19 56  
Ketty.romana@mairie-lemoute.fr

### Services techniques

11, Boulevard du Général de Gaulle  
0590 23 78 12  
Service-technique@mairie-lemoule.fr

### Police

Lemercier : 0590 23 50 19

## LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

### DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Au mois de décembre l'équipe de la médiathèque vous propose plusieurs rendez-vous :

**17, 18 et 20 décembre** : l'atelier «Plaisir du jeu» propose un moment de détente autour des jeux de la ludothèque.

**17 décembre de 19h à 20h** : «Histoires au clair de lune». Les enfants, habillés en pyjamas, et accompagnés d'un adulte, viennent écouter des histoires.

**18 et 28 décembre** : «Dis-moi des histoires».

**Jusqu'au 20 décembre** : exposition de tableaux et d'objets réalisés par Didier Gongon, Eugénie Jasawant et Robert Govindin.

L'exposition d'art "Lumière et beauté" vous propose un voyage dans l'univers de l'éclairage et de la lumière. Vous y découvrirez des objets artistiques tels lustres, plafonniers, appliques et sculptures.

**2 janvier** : exposition d'un artiste moulisien : Joël Girard.

**Du 14 au 25 janvier** : exposition d'Elodie Mondelice sur les bâtiments d'Ali Tur.

**17 janvier** : projection discussion du film «La route de l'espoir» réalisé par des élèves du lycée Poirier de Gissac à Sainte-Anne.

Plusieurs ateliers proposent également des activités :

**17 décembre** : initiation à la lecture et à l'écriture créole avec le dernier-né des ateliers de la bibliothèque : «lang é kilti kreyol».

**18 décembre** : «Jouer le conte».

**21 janvier** : 10h-11h30 : «L'anglais par les chansons populaires».



**Nouveau** : Une salle de projection. La bibliothèque dispose désormais d'une salle de projection d'une capacité d'accueil de 50 personnes. Elle recevra notamment dans cette salle des écoles de la ville pour des séances de projection gratuite.

**Autre activité méconnue de la médiathèque** : le prêt et la consultation de revues. La bibliothèque est abonnée à près de 130 périodiques ! Parmi eux, il y a forcément votre journal préféré.

**Par ailleurs**, dès le mois de janvier, la bibliothèque participera une nouvelle fois au Prix Chronos

de littérature. Le prix Chronos de littérature est un prix national organisé depuis 1996 par la Fondation Nationale de Gerontologie (FNG) qui concerne un public allant de la maternelle aux personnes âgées. Les livres en compétition pour l'édition 2014, sont d'ores et déjà disponibles. Si les jeunes participent généralement en nombre à cet événement, les adultes sont nettement moins actifs. Espérons qu'en 2014, le Moule fera mentir ce constat !